

COMMUNE DE LALIZOLLE

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 29/11/2022

ID : 003-210301354-20221125-20221125_051-DE

SLO

Séance du 25 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, et Mmes Chiron, Kahane, Klisz, Puravet

Excusés : Mrs Pesson et Pernet

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Date de convocation : 21/11/2022

Date d'affichage : 21/11/2022

Délibération n°20221125_051

Objet : Programme de soutien du Département

M. le Maire fait savoir au Conseil Municipal que, suite au vol du véhicule de service dans le garage communal le 10 novembre dernier, et compte-tenu du fait que celui-ci a peu de chances d'être retrouvé, il est urgent de pourvoir à son remplacement et, en même temps, de profiter de cette occasion pour acheter le matériel dont la commune a particulièrement besoin.

Il ajoute que ces acquisitions peuvent s'inscrire dans le cadre du programme de soutien du Département aux projets des communes, notamment celui concernant le dispositif de « solidarité départementale ».

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- coût total : 10 098,12 € HT
- dispositif de solidarité départementale : 5 000 €
- autofinancement : 5 098,12 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'arrêter le projet
- d'adopter le plan de financement ci-dessus
- de solliciter une subvention du Conseil Départemental de 5 000 € HT
- d'inscrire cette opération au budget 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

